

^ c'est nouveau

## C'EST NOUVEAU

### **Initio :** objectifs atteints en 10 mois seulement !

Depuis de nombreuses années, le bassin de Tulle souffrait d'un déficit de surfaces de locaux professionnels alliant qualité et coût adaptés. Dans le cadre de la mise en place du Contrat de site de Tulle, la construction de l'hôtel d'entreprises Initio a pu voir le jour. En 10 mois seulement, il a atteint son objectif en termes d'accueil de porteurs de projets et d'entreprises existantes.

Premier hôtel d'entreprises créé en Limousin, Initio permet d'accueillir des futurs entrepreneurs et des entreprises existantes qui souhaitent s'implanter de façon temporaire ou définitive à Tulle. Il est placé sous la maîtrise d'ouvrage de la Communauté de communes de Tulle et Cœur de Corrèze et la délégation de service public (DSP) a été confiée à l'association de gestion composée de la Chambre de métiers, la CCI de Tulle et Ussel et de l'association Impact.

**14 entreprises et plus de 100 emplois**  
L'hôtel d'entreprises a ouvert ses portes le 2



juin 2009 et le taux d'occupation des locaux a franchi le seuil des 50 % au bout de 10 mois seulement. Au 1<sup>er</sup> mai dernier, 26 de ses bureaux sur 47 et 4 ateliers sur 6 étaient loués, portant ainsi le nombre d'entreprises à 14. D'autre part, 107 emplois sont directement rattachés au site et générés par l'activité de la structure.

#### **Des prestations à coûts très réduits!**

La structure permet de bénéficier de services et de prestations à des prix incroyables. De quoi prendre son envol. Par exemple, un

bureau de 12 m<sup>2</sup>, incluant l'ensemble des services mais aussi l'électricité, le téléphone, le mobilier, la taxe foncière... coûte pour un créateur d'entreprise, 185€/mois les 6 premiers mois et pour une entreprises existante, 227€ la 1<sup>re</sup> année (237€ la 2<sup>e</sup>, 247€ la 3<sup>e</sup>).

■ **Contact :**  
Hôtel d'entreprises, 22 rue du 9 juin  
1944 à Tulle, 05 55 20 87 00

■ **Plus d'infos :**  
[www.traite-union.info](http://www.traite-union.info)

TRAIT D'UNION,

9 juillet 2010.